

ENSEMBLE, POUR BREST TENONS LE CAP

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité interroger chacune des listes qui se présentent aux suffrages des électrices et des électeurs pour les élections municipales. Par les engagements quotidiens de la Ville de Brest depuis des années, par le travail initié autour du réseau isolement précarité, par le soutien que nous vous apportons pour la Journée du 17 octobre du Refus de la misère, notamment en vous accueillant à l'Hôtel de Ville..., vous connaissez l'engagement qui est le mien et celui de mon équipe pour construire une ville forte et solidaire, une ville pour tous, une ville à vivre ensemble.

Je ne partage pas votre approche sur la question des programmes. Un programme, en abordant les multiples champs de la ville et de la communauté urbaine, donne à voir l'ambition de chaque liste pour notre territoire. Séparer de ce programme les questions de solidarité, la prise en compte de la pauvreté et de l'exclusion, c'est déjà mettre en œuvre des processus d'exclusion. Par votre engagement quotidien je sais que vous y êtes attentifs. Nos concitoyens qui vivent des difficultés sont en droit d'attendre que leurs difficultés soient prises en compte dans le projet politique pour la ville. Il ne peut y avoir progrès et renforcement de notre ville si ces questions sont niées ou passées sous silence et le programme Ensemble pour Brest tenons le cap, les aborde et s'adresse à tous.

Par contre je comprends votre souhait de voir complété ou précisé certains aspects ou certaines questions qui vous mobilisent.

- Lutte contre les exclusions

La participation des personnes est un enjeu et nous avons déjà engagé plusieurs actions sur ce sujet : des conseils de vie sociale existent dans les établissements gérés par le CCAS et pas uniquement là où c'est une obligation. Ainsi un tel conseil a aussi été mis en place à la résidence Esperanza, pension de famille que nous avons créée en plein cœur de ville dans le quartier de Saint Martin, malgré l'opposition exprimée par certaines et certains à l'époque. Ces conseils sont de vrais espaces d'écoute, de partage et de propositions afin que les personnes en grandes difficultés soient complètement parties prenantes à la qualité de vie des lieux où elles résident. Les améliorations sur les espaces publics devant le CHRS du port sont ainsi issues de cette démarche.



francoiscuillandre2014.fr

Union des forces de gauche, de progrès et de l'écologie
Permanence électorale : 31 rue Galliéni, Brest - 06 10 43 59 62

Cette démarche de conseil de vie sociale sera élargie aux terrains des gens du voyage. D'autres démarches sont en cours et participent à la prise en compte de la parole des personnes, directement ou indirectement : le travail autour de Repère dans la Cité, la parole donnée lors des vœux du CCAS, l'accueil en mairie des paroles lors de la journée du 17 Octobre, mais aussi la participation à la billetterie sociale, l'entente des locataires dans les logements d'insertion, le soutien de la ville aux réveillons solidaires..., autant de démarches qui participent à favoriser l'expression des personnes en situation de pauvreté. Nous avons aussi œuvré pour inciter des personnes en situation de précarité à s'inscrire dans les Conseils Consultatifs de Quartiers et je souhaite que le prochain renouvellement de septembre soit l'occasion pour plusieurs d'entre eux d'intégrer cette démarche de participation des habitants.

Nous entendons poursuivre ce cap et sommes attentifs, en lien avec vous, à tout ce qui pourra encore renforcer l'expression des personnes. Par ailleurs je propose la création d'un Conseil de développement social. Celui-ci s'adressera plus particulièrement aux associations et acteurs de la ville et sera un espace de réflexion sur les solidarités et la construction collective de nouvelles solutions pour notre territoire. Il participera aussi à une plus grande place encore de ces sujets dans le débat public et par là même à une meilleure reconnaissance citoyenne des personnes en situation de pauvreté.

Pour ce qui concerne les jeunes, nous avons engagé plusieurs démarches en lien avec la Mission Locale, au financement de laquelle nous participons. Ainsi nous poursuivons les démarches de chantiers d'insertion, le travail entre « En route pour l'emploi » et un réseau d'employeurs, mais aussi des projets qui, s'ils restent modestes, n'en sont pas moins des points d'appuis pour les jeunes qui y participent, à l'image des chantiers de peinture développés récemment au gymnase de Keredern ou au Secours Populaire, projets qui se sont appuyés sur les acquis du chantier de la Halte d'accueil Frédéric Ozanam et du chantier du Jardin Jean Le Gall. Enfin le renforcement des moyens du point Kerros avec de nouveaux locaux plus adaptés, contribue à l'attention portée aux jeunes en situation de grandes difficultés. Même si aujourd'hui l'action du Point Kerros s'est ouverte à un public plus large que les jeunes en situation d'errance, leur accueil et la construction de lien avec eux restent une des priorités de notre dispositif. Par ailleurs je voudrais rappeler le soutien que nous apportons à l'association les Exclus. Point Kerros et les Exclus sont aujourd'hui 2 éléments forts d'un dispositif qui, avec la Halte canine brestoise née d'un partenariat Ville de Brest, CHU et Halte Frédéric Ozanam, n'a que peu d'équivalent en France. Concernant l'une des préoccupations fortes des jeunes, l'accès au logement, nous avons mis en place une CASAL (Commission accompagnement social et accès au logement) spécialement dédiée à l'hébergement et au logement des jeunes. Nous soutenons la création en cours d'un nouveau FJT en cœur de ville.

Cette attention aux jeunes en précarité s'inscrit pleinement à la fois dans le travail avec le Conseil général qui porte notamment de manière expérimentale le projet de garantie jeune développé par l'Etat et dans le cadre de la mobilisation de notre territoire au travers de la dynamique jeunesse. Enfin notre collectivité s'est engagée dans la mise en œuvre du dispositif emplois d'avenir mis en œuvre par l'actuel gouvernement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

La communauté urbaine, demain métropole, met en œuvre un certain nombre de compétences qui participent de la solidarité sur notre territoire, à l'image des tarifs sociaux des transports publics. Le Conseil général intervient lui aussi en lien avec les villes qui ont gardé un certain nombre de compétences en la matière. Des projets intercommunaux ont été engagés ces derniers temps autour des gens du voyage, du vieillissement, de la jeunesse, du décrochage scolaire... Ils ont montré notre capacité collective à renforcer la solidarité. La mise en œuvre en lien avec l'Etat des nouvelles orientations de la politique de la ville sera un outil de plus pour aller au-delà de ce qui a été fait aujourd'hui.

Le soutien aux associations, que certaines et certains traduisent en « clientélisme » est une marque de confiance dans ces milliers de bénévoles et professionnels qui se mobilisent au quotidien pour renforcer la ville. C'est particulièrement vrai en matière de solidarité et je me félicite tout à la fois du soutien technique et financier que nous apportons à nombre d'entre vous et des projets que nous bâtissons ensemble. Ce ne sont pas les critiques entendues dans cette campagne qui nous feront réduire notre attachement aux projets de vos associations. Des associations avec lesquelles nous avons souvent cherché à construire des réponses durables par l'intermédiaire de conventionnement. Ce soutien est un choix fort en faveur d'une ville solidaire. Dans un contexte contraint, nous avons tenu ces dernières années à conforter nos financements.

- **Logement social**

Nous sommes attentifs à la mixité dans la ville et cela passe par une diversité de propositions d'habitat. Ainsi sur le plateau des Capucins nous avons prévu 25% de logements sociaux et 25% de logements à coûts abordables. Brest dispose d'un nombre important de logements sociaux. Une démarche collective pour renforcer l'offre sur les autres communes de notre communauté urbaine est engagée, avec pour objectif dans les opérations nouvelles de 50% de logements à coûts abordables.

Concernant les logements PLAI, le PLU que nous venons de faire adopter par le conseil de Communauté Urbaine, acte notre engagement à poursuivre le renforcement sur notre territoire d'une offre de logements adaptés aux ressources des habitants. Sur la période 2008 / 2013 ce sont 727 logements PLAI qui ont été créés sur Brest métropole océane, dont 338 hors Brest. L'adaptation de l'offre aux caractéristiques sociales des demandeurs est un des objectifs qualitatifs majeurs de notre politique locale de l'habitat. Nous poursuivrons et accentuerons la production de logements locatifs publics à bas niveau de loyer. Lors du Programme Local de l'Habitat précédent, les logements PLAI représentaient déjà environ 30% de l'offre nouvelle. Pour les années à venir, nous avons l'ambition de renforcer cette production pour tendre vers 50% de l'offre nouvelle. Les logements à bas niveau de loyer seront développés prioritairement dans les communes hors Brest dans lesquelles cette offre est la plus faible.

- **Précarité énergétique**

Lutter contre la précarité énergétique est un enjeu pour Brest. En intégrant dans l'analyse des besoins sociaux du CCAS de la Ville de Brest la réalisation d'une étude sur cette question j'ai voulu à la fois que nous disposions d'éléments de réflexion et que cela soit la base de nouveaux projets. Dans le prolongement de cette étude nous travaillerons à une meilleure information sur les dispositifs d'aides pour que tous nos concitoyens qui y ont droit puissent réellement en bénéficier. Là aussi œuvrer à renforcer l'accès aux droits est essentiel. Pour cela nous rapprocherons les travailleurs sociaux des experts de l'énergie dans l'habitat, pour renforcer la connaissance mutuelle des enjeux et des pistes de solution. Nous soutiendrons par ailleurs les démarches des associations.

Précarité énergétique rime avec habitat. Nous avons engagé avec Brest métropole habitat un important programme de rénovation énergétique du parc social. Concernant l'habitat privé les opérations de renouvellement urbain : celle de Saint Martin ou celle en cours à Recouvrance sont des leviers pour améliorer la situation. Avec un parc de logements privés dans lequel la construction d'après-guerre est prépondérante, le besoin de requalification thermique est nécessaire pour lutter contre la précarité énergétique. Le guichet unique Tinergie mis en place par la collectivité permet aux propriétaires de trouver des aides, un accompagnement et d'avoir un suivi de leurs travaux. Innovant, Tinergie a reçu le grand prix

du jury national des initiatives locales pour la rénovation énergétique. Ce guichet unique portant actuellement sur l'habitat individuel sera bientôt étendu aux copropriétés privées. Au-delà de permettre à chacune et chacun de mieux vivre dans son logement, l'enjeu de rénovation énergétique est aussi un enjeu environnemental. Enfin, tous ces travaux sur l'habitat sont des chantiers non délocalisables qui contribuent à l'emploi sur notre ville.

- **Justice réinsertion**

Depuis plusieurs années nous sommes engagés auprès des services de justice à la fois pour l'accueil de TIG dans les services de la collectivité, mais aussi pour la mise en œuvre de stages de citoyenneté animés notamment par des élus. Dans le cadre de l'engagement collectif pour faire de Brest une ville plus sûre encore pour tous, nous proposerons aux services de justice de travailler à renforcer ces actions qui participent à donner sens à la sanction. Nous travaillerons notamment sur des propositions d'accueil de TIG sur des horaires atypiques et le week-end afin d'éviter que cela s'accompagne de ruptures professionnelles.

- **Demandeurs d'asile en situation régulière**

Cette question relève principalement de la compétence de l'Etat. Dans ce cadre notre collectivité a apporté son concours aux services de l'Etat en lui confiant, par convention, des locaux disponibles permettant de construire des solutions d'hébergements. Pour ce qui concerne la scolarisation, l'accès aux services tels les haltes garderie ou la restauration scolaire, l'accès aux tarifs sociaux de transport..., les ressources dont disposent ces familles étant en deçà des minima, nous leur appliquons les mêmes modalités d'accès que les autres personnes dans les mêmes situations financières. Nous sommes attachés à ce que la scolarisation des enfants de ces familles se passe au mieux et un travail sur ce thème a été engagé dans le cadre du projet éducatif local du centre-ville.

- **Petite enfance**

L'offre d'accueil petite enfance repose à Brest sur les crèches collectives et les assistantes maternelles du particulier employeur. La Ville de Brest a augmenté, soit directement soit par soutien, le nombre de places en crèche collective ces dernières années avec la création sur le mandat 2008 / 2014 de 185 places supplémentaires soit 34% d'augmentation du nombre de places et un investissement en 6 ans de 7 millions d'Euros. La mise en œuvre dans les structures municipales et les structures associatives d'une seule modalité d'attribution vise à simplifier les démarches des familles et une plus grande équité. Après le critère « double activité des parents », l'ensemble des demandes sont traitées selon l'ordre croissant des Quotient Familiaux ce qui permet aujourd'hui d'accueillir des enfants de familles aux faibles ressources.

Par ailleurs, dans les conventions avec les partenaires associatifs gestionnaires de lieux d'accueil petite enfance nous avons inscrit notre souhait que puissent y rentrer également des enfants de familles aux minima sociaux, ce qui n'était pas le cas précédemment. Jusque-là l'unique critère d'attribution de places était souvent l'antériorité d'inscription sur la liste, ce qui nécessitait de se projeter dans un besoin d'accueil à 18 mois environ...

Des dispositifs spécifiques d'accueil existent par ailleurs pour permettre aux familles de mener des démarches de recherche d'emploi ou des formalités. Pour les parents qui n'ont pas strictement besoin d'un mode d'accueil assuré tous les jours, des solutions existent bien à Brest. Les haltes d'accueil se réservent en effet d'une semaine sur l'autre et il est très rare que nous soyons au complet.

Il convient aussi de rappeler l'existence à Brest, grâce au soutien que nous leur apportons, de différents lieux d'accueil parents enfants. Des lieux de rencontres entre pairs et de socialisation pour les enfants qui sont gardés par leurs parents justement. Il ne s'agit pas d'un mode d'accueil; on est bien sur un axe "politique éducative" et lien social à l'image de la maison des parents à l'espace Madeleine Porquet ou d' «une pause autour de bébé», mais aussi la petite maison récemment relogée à l'école publique Rostand. Enfin la classe passerelle à l'école publique de Pen ar Stréat est une réponse pour favoriser la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, scolarisation à laquelle nous sommes attachés. Nous entendons mettre en œuvre de nouveaux projets en ce sens.

Pour ce qui concerne la Rive Droite qui a vu la création ces dernières années de la crèche Jean de la Fontaine, la rénovation de la crèche de Recouvrance sera engagée. Il en sera de même pour la crèche de l'Europe, dans un quartier où nous venons d'ouvrir la crèche municipale de Pen ar Chréach.

La création de deux nouveaux Relais parents assistantes maternelles, l'un sur le quartier de Saint Pierre, l'autre sur celui de Lambezellec, en complément de ceux existant déjà, est un outil de plus pour faciliter le lien avec les parents et renforcer leur connaissance des services petite enfance à Brest. Ce sont là des outils qui participent à répondre à l'enjeu de faciliter l'accès des parents aux services existants.

Enfin, qu'il s'agisse de petite enfance comme ensuite de l'école, le lien avec les parents doit être renforcé car c'est aussi une manière pour tous de renforcer la citoyenneté. La notion de ville éducative que nous proposons dans notre programme repose sur cette approche : faire de tous ces lieux, des opportunités de renforcer la citoyenneté et l'implication de chacun et donc des familles, dans la construction du vivre ensemble dans la ville.

- Place des parents à l'école

La question de la place des parents à l'école, de leur présence sur tout ce qui concerne le temps libre de l'enfant, mais aussi sur l'enfance comme évoqué précédemment, est une question importante qui est au cœur des enjeux nous ayant conduit à mettre en œuvre à Brest un Projet Educatif Local décliné par quartier. « La famille est le premier lieu de l'éducation et les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. A ce titre le Projet Educatif Local doit s'efforcer de les impliquer dans la démarche » avons-nous indiqué dans ce PEL qui mobilise à Brest une centaine d'associations et acteurs éducatifs. Ainsi ont pu être menés des projets et actions tels: Parents d'ado, des projets autour d'activités des parents avec leurs enfants : j'accompagne mon enfant dans l'eau à Keredern, l'éveil corporel et l'éveil musical sur plusieurs quartiers brestois tout comme des projets autour de jardins collectifs, les projets chansons à Kerangoff, St Marc et Kerourien, le projet Parents raconteurs d'histoires, la participation au projet national porté par l'Institut de Recherche sur le Développement Social Urbain : « en associant leurs parents tous les enfants peuvent réussir », projet qui a donné lieu à Brest, à l'initiative de la ville, à deux séminaires « parents » au cours desquels les échanges ont été de qualité et porteurs de mobilisation pour renforcer collectivement la mobilisation des parents... C'est dans chacun de ces quartiers, autour des écoles et en lien avec les équipements de quartiers que doivent continuer d'être mis en œuvre de tels projets qui tous, à leur manière, permettent l'investissement des parents et rapprochent les parents, les enfants et l'école. Nous sommes par ailleurs à l'écoute d'initiatives qui pourraient émerger de type « école aux parents ». La classe passerelle à l'école publique de Pen ar Stréat pour faciliter l'accès à la scolarisation des jeunes enfants a aussi permis de renforcer les liens avec les parents. Enfin, dans chaque école, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, ont eu lieu des rencontres avec les parents et, par école, les PACTE (projets d'action territoriale d'éducation) se construisent avec les parents. Je vous confirme concernant ces nouveaux rythmes scolaires, que la ville de Brest continuera à prendre à sa charge le coût des activités et qu'aucune

contribution en ce sens ne sera demandée aux familles. Brest est aussi en France l'une des rares villes qui sur les tarifs périscolaires, en particulier la restauration scolaire, a mis en place une échelle de tarifs qui tient compte des ressources des familles et qui, pour les familles aux quotients familiaux les plus bas, propose la gratuité. Cela représente aujourd'hui 23% des enfants qui déjeunent gratuitement dans nos restaurants scolaires.

Ce sont là des bases solides qui témoignent tout à la fois de notre attention à l'école, de notre attention à la place de tous les parents et de notre volonté de soutenir les multiples initiatives en ce sens afin de faire plus encore de Brest une ville éducative pour tous.

- Echec scolaire

La lutte contre l'échec scolaire à l'école primaire si elle concerne prioritairement l'Education Nationale, mobilise depuis plusieurs années la ville de Brest. Elle est au cœur de notre Projet Educatif Local comme en témoignent deux des principales orientations que nous avons tenu à lui donner : « favoriser l'accès de tous au sport, à la culture et aux savoirs ; porter une attention particulière aux publics fragilisés ». Le dispositif de réussite éducative, permet d'accompagner, en lien avec les familles et l'école, des enfants qui rencontrent des difficultés. Les douze clubs Kilitou dans les quartiers, dans ce cadre, sont une réponse aux difficultés d'apprentissage de la lecture et permettent de donner l'envie de lire. Par ailleurs la ville de Brest a souhaité développer un réseau de médiathèques de quartiers qui, en lien avec les Bibliothèques Centres de Documentation des écoles, sont un appui pour renforcer la lecture et son apprentissage à l'école et hors de l'école. Ainsi chaque enfant de primaire des écoles publiques de la ville est amené à connaître la Médiathèque municipale de son quartier, médiathèque dont l'accès est gratuit pour les enfants et les adolescents. Enfin les aides aux projets d'écoles, politique volontariste de la ville de Brest et proposées à toutes les écoles brestoises, sont des outils qui, s'ils n'ont pas vocation à lutter contre l'échec scolaire, permettent d'apporter une ouverture sur les projets culturels, de citoyenneté, d'environnement... et participent ainsi à donner à tous les enfants le goût de l'école.

- Accès pour tous à la culture, au sport et aux loisirs

Permettre à tous l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs est une de nos priorités. Nous ne partons pas de rien en ce domaine : billetterie sociale animée par le CCAS qui permet en lien avec les associations de proposer l'accès à de nombreux spectacles culturels et sportifs dans les équipements brestois, soutien financier aux associations sportives sur critères sociaux pour réduire les freins financiers à la pratique sportive, travail entre le CCAS et la Carène, entre le Point Kerros et Derezo sur des ateliers d'expression artistique.... Concernant le réseau des médiathèques municipales de Brest, outre la gratuité pour les jeunes, celle-ci est aussi accordée sur conditions de ressources aux Brestoises et aux Brestois. Nous sommes aussi attachés à proposer sur l'espace public des spectacles et animations de qualité, gratuits, à l'image des Jeudis du Port. Nous nous appuyons sur toutes ces initiatives, mais aussi sur le travail de réflexion que nous avons initié associant équipements culturels et équipements de quartier pour améliorer, en particulier pour ce qui concerne le jeune public et les adolescents, l'accès à la culture. Là aussi le soutien à la vie associative, les équipements de la collectivité tant en culture qu'en sport, mais aussi pour les enfants la mise en place des activités dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires... sont des leviers pour améliorer encore à Brest l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs. Dans le cadre de la démarche « Bien vieillir », nous portons aussi attention à ce que l'âge ne soit pas un frein à cet accès qui participe au maintien des liens entre les personnes.

Faire vivre pleinement la solidarité à Brest, porter attention à chacune et chacun, repose à la fois sur un engagement public et une volonté d'œuvrer collectivement en associant tous les acteurs de la ville et les habitants. C'est là notre ambition. Une ambition qui trouve sa force

sur les bases solides qui ont été construites à Brest depuis plus de vingt ans. C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui pour Brest, qu'ensemble, nous gardions le cap.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations

Bien cordialement,

François CULLANDRE

